

CQP Chargé d'intégration en robotique industrielle

RNCP34985 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 6
Code(s) NSF	201u, 201s, 201
Formacode(s)	24451
Code(s) ROME	H1208, H2906
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Convention collective	3109 — Métallurgie
Date d'enregistrement	14/10/2020
Date d'échéance	14/10/2023

Certificateur(s)

UNION DES INDUSTRIES ET DES METIERS DE LA METALLURGIE (UIMM) · SIRET : 78471719100018

Commission paritaire nationale de l'emploi de la métallurgie

<https://www.observatoire-metallurgie.fr/>

Partenaires habilités

121 organismes habilités, d'après la liste publiée par France compétences : 120 à former et organiser l'évaluation et 1 à organiser l'évaluation.

Organisme	SIRET	Habilitation
3D INGENIERIE SYSTEMES	79799848100015	Former et organiser l'évaluation
3D INGENIERIE SYSTEMES	79799848100031	Former et organiser l'évaluation
AFPI ACM FORMATION	44531243200021	Former et organiser l'évaluation
AFPI ACM FORMATION	44531243200104	Former et organiser l'évaluation
AFPI ACM FORMATION	44531243200120	Former et organiser l'évaluation
AFPI ACM FORMATION	44531243200146	Former et organiser l'évaluation
AFPI BOURGOGNE 21 71	77821328000044	Former et organiser l'évaluation
AFPI BRETAGNE	30824995200059	Former et organiser l'évaluation
AFPI CENTRE VAL DE LOIRE	77518765100069	Former et organiser l'évaluation
AFPI CENTRE VAL DE LOIRE	77518765100077	Former et organiser l'évaluation

Liste complète des 121 partenaires habilités : <https://data.aktaconseil.fr/certifications/rncp34985-cqp-charge-d-integration-en-robotique-industrielle/partenaires>

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

Le chargé d'intégration en robotique industrielle réalise l'étude, l'intégration et la mise au point de solutions robotisées sur des process de fabrication existants ou en développement, notamment en analysant les caractéristiques

techniques dans le but de répondre aux exigences de performances attendues.

ACTIVITÉS VISÉES

- L'étude et la définition d'une solution robotisée

Le chargé d'intégration en robotique industrielle traduit en spécifications techniques et/ou fonctionnelles un besoin de robotisation d'un process de fabrication. Il définit une ou des solutions technologiques de robotisation d'un process de fabrication. Il doit également consolider les données technico-économiques d'un intégrateur ou d'un fournisseur.

Pour cela le chargé d'intégration en robotique industrielle procède à l'analyse du process en s'appuyant sur des méthodes de descriptions pertinentes (par exemple : SADT, SysML, GEMMA...).

La méthode retenue est adaptée à la problématique et au contexte de l'entreprise. Les moyens mis en œuvre ou préconisés sont compatibles avec les besoins exprimés par le client.

- L'intégration d'une solution robotisée

Le chargé d'intégration en robotique industrielle réalise une simulation de la cellule avant son implantation chez le client, celle-ci permet notamment de valider le programme par fonction dont le temps de cycle et vérifier l'absence de collision.

Le chargé d'intégration en robotique industrielle réalise un contrôle visuel de l'état des entrées et sorties ce qui permet de valider le câblage réalisé, il doit également communiquer les procédures d'exploitation aux utilisateurs ainsi que des conseils d'utilisation vers les différents utilisateurs.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

1. Traduire en spécifications techniques et/ou fonctionnelles un besoin de robotisation d'un process de fabrication
2. Définir une ou des solutions technologiques de robotisation d'un process de fabrication
3. Consolider les données technico-économiques d'un intégrateur ou d'un fournisseur
4. Mettre en œuvre une solution d'intégration en robotique (implantation, interconnexion...)
5. Rendre compte de l'état d'un système robotique
6. Assurer un appui technique aux utilisateurs d'un système robotisé

Blocs de compétences

RNCP34985BC01 — L'étude et la définition d'une solution robotisée

LISTE DE COMPÉTENCES

1. Traduire en spécifications techniques et/ou fonctionnelles un besoin de robotisation d'un process de fabrication.
2. Définir une ou des solutions technologiques de robotisation d'un process de fabrication
3. Consolider les données technico-économiques d'un intégrateur ou d'un fournisseur

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Les compétences professionnelles mentionnées dans le référentiel du CQPM sont évaluées par la commission d'évaluation à l'aide des critères avec niveau d'exigence et selon les conditions d'évaluation définies dans le référentiel d'évaluation.

Chaque référentiel de CQPM peut prévoir plusieurs modalités alternatives ou cumulatives d'évaluation pour chacune des compétences professionnelles à évaluer. L'UIMM territoriale centre d'examen définit les modalités d'évaluation en concertation avec l'entreprise et les acteurs concernés (organisme de formation, candidats...). Cette évaluation sera complétée par l'avis de l'entreprise (hors dispositif VAE).

Les modalités d'évaluation sont les suivantes :

- a) Évaluation en situation professionnelle réelle

L'évaluation des compétences professionnelles s'effectue dans le cadre d'activités professionnelles réelles. Cette évaluation s'appuie sur :

- une observation en situation de travail
- des questionnements avec apport d'éléments de preuve par le candidat

- b) Présentation des projets ou activités réalisés en milieu professionnel

Le candidat transmet un rapport à l'UIMM territoriale centre d'examen, dans les délais et conditions préalablement fixés, afin de montrer que les compétences professionnelles à évaluer ont bien été mises en œuvre en entreprise à l'occasion d'un ou plusieurs projets ou activités. La présentation de ces projets ou activités devant une commission d'évaluation permettra au candidat de démontrer que les exigences du référentiel d'évaluation sont satisfaites.

- c) Évaluation à partir d'une situation professionnelle reconstituée

L'évaluation des compétences professionnelles s'effectue dans des conditions représentatives d'une situation réelle d'entreprise:

- par observation avec questionnements

Ou

- avec une restitution écrite et/ou orale par le candidat

d) Avis de l'entreprise

L'entreprise (tuteur, responsable fonctionnel...) donne un avis en regard des compétences professionnelles du référentiel d'évaluation sur les éléments mis en œuvre par le candidat lors de la réalisation de projets ou activités professionnels.

RNCP34985BC02 — L'intégration d'une solution robotisée

LISTE DE COMPÉTENCES

1. Mettre en œuvre une solution d'intégration en robotique (implantation, interconnexion, ...)

2.

Rendre compte de l'état d'un système robotique

3.

Assurer un appui technique aux utilisateurs d'un système robotisé

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Les compétences professionnelles mentionnées dans le référentiel du CQPM sont évaluées par la commission d'évaluation à l'aide des critères avec niveau d'exigence et selon les conditions d'évaluation définies dans le référentiel d'évaluation.

Chaque référentiel de CQPM peut prévoir plusieurs modalités alternatives ou cumulatives d'évaluation pour chacune des compétences professionnelles à évaluer. L'UIMM territoriale centre d'examen définit les modalités d'évaluation en concertation avec l'entreprise et les acteurs concernés (organisme de formation, candidats...). Cette évaluation sera complétée par l'avis de l'entreprise (hors dispositif VAE).

Les modalités d'évaluation sont les suivantes :

a) Évaluation en situation professionnelle réelle

L'évaluation des compétences professionnelles s'effectue dans le cadre d'activités professionnelles réelles. Cette évaluation s'appuie sur :

- une observation en situation de travail
- des questionnements avec apport d'éléments de preuve par le candidat

b) Présentation des projets ou activités réalisés en milieu professionnel

Le candidat transmet un rapport à l'UIMM territoriale centre d'examen, dans les délais et conditions préalablement fixés, afin de montrer que les compétences professionnelles à évaluer ont bien été mises en œuvre en entreprise à l'occasion d'un ou plusieurs projets ou activités. La présentation de ces projets ou activités devant une commission d'évaluation permettra au candidat de démontrer que les exigences du référentiel d'évaluation sont satisfaites.

c) Évaluation à partir d'une situation professionnelle reconstituée

L'évaluation des compétences professionnelles s'effectue dans des conditions représentatives d'une situation réelle d'entreprise:

- par observation avec questionnements

Ou

- avec une restitution écrite et/ou orale par le candidat

d) Avis de l'entreprise

L'entreprise (tuteur, responsable fonctionnel...) donne un avis en regard des compétences professionnelles du référentiel d'évaluation sur les éléments mis en œuvre par le candidat lors de la réalisation de projets ou activités professionnels.

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Le chargé d'intégration en robotique industrielle travaille généralement au sein d'entreprises de la robotique pour le compte de clients finaux ou au sein même des entreprises (service méthode, maintenance,...). Il est amené à travailler dans un bureau principalement sur ordinateur équipé de logiciels spécifiques afin de traiter les aspects liés à l'étude de la solution robotisée. Les solutions robotisées peuvent être diverses : robot de soudage, robot de collage,

robot de peinture, robot de manutention, de cobot, etc. Lorsque la solution robotisée est définie, il est amené à procéder à des essais d'intégration dans des ateliers de fabrication pour la mise au point ou dans les ateliers de production dans lequel le robot est intégré. Il agit sur l'installation finale afin d'assurer un appui technique aux utilisateurs.

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES
Intégrateur robotique

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Très élevée (5/5) Moyenne pondérée par l'emploi ; les familles ci-dessous s'échelonnent de 3 à 5 sur 5.
Facteurs principaux	Manque de main-d'œuvre disponible
Salaire médian (mensuel)	2 743 €
Familles professionnelles (FAP)	D2X30 — Ouvriers peu qualifiés en ajustement, montage et assemblage mécanique · tension 3/5 (Modérée) D2X31 — Ouvriers qualifiés en ajustement, montage et assemblage mécanique · tension 5/5 (Très élevée) G1X77 — Techniciens et agents de maîtrise en maintenance électrique, électronique et automatismes · tension 5/5 (Très élevée) N1X90 — Ingénieurs et cadres d'étude, recherche et développement (industrie) · tension 5/5 (Très élevée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	26 979
Jugés difficiles à recruter	44 %
Emplois saisonniers	12 %
Familles professionnelles (FAP)	D2X30 — Ouvriers peu qualifiés en ajustement, montage et assemblage mécanique D2X31 — Ouvriers qualifiés en ajustement, montage et assemblage mécanique G1X77 — Techniciens et agents de maîtrise en maintenance électrique, électronique et automatismes N1X90 — Ingénieurs et cadres d'étude, recherche et développement (industrie)

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS
Formation continue, Contrat de professionnalisation, Candidature individuelle, VAE

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE
Par délégation de la Commission Paritaire Nationale de l'Emploi et de la Formation Professionnelle, le Groupe Technique Paritaire « Certifications » vérifie que la demande d'attribution transmise par l'UIMM centre d'examen, est conforme aux règles du dispositif CQPM, et valide ou non la demande d'attribution selon les résultats obtenus par le candidat.
Le Groupe Technique Paritaire « Certifications » est composé de :

- 8 membres d'organisations syndicales de salariés
- 8 membres d'organisations patronales

COMPOSITION DU JURY — CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION, CANDIDATURE INDIVIDUELLE, VAE
Par délégation de la Commission Paritaire Nationale de l'Emploi et de la Formation Professionnelle, le Groupe Technique Paritaire « Certifications » vérifie que la demande d'attribution transmise par l'UIMM centre d'examen, est conforme aux règles du

dispositif CQPM, et valide ou non la demande d'attribution selon les résultats obtenus par le candidat.

Le Groupe Technique Paritaire « Certifications » est composé de :

- 8 membres d'organisations syndicales de salariés
- 8 membres d'organisations patronales

Base légale

Date de décision	14/10/2020
Durée de l'enregistrement	3 ans
Date d'échéance de l'enregistrement	14/10/2023

Statistiques

Année	Certifiés	Dont VAE	Insertion 6 mois	Métier 2 ans
2018	24	0	100 %	64 %
2017	16	0	87 %	66 %

Liens avec d'autres certifications

NOUVELLE(S) CERTIFICATION(S)
RNCP39239

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

<https://www.observatoire-metallurgie.fr/certifications/concevoir-rechercher/charge-dintegration-en-robotique-industrielle>

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/34985/>